

manquent, en ce que les offrandes, tant en nature qu'en argent, remises entre ses mains, l'ont été bien souvent par des donataires agissant en nom collectif, ou encore par des personnes désirant garder l'anonyme. Pour obvier autant que possible à l'inconvénient qu'elle signale, la Société nous prie d'annoncer que des exemplaires de son compte-rendu sont déposés, à partir de ce moment, dans les principaux cafés, ainsi que dans les cercles et bibliothèques publiques de cette ville.

« 583 médailles polonaises restant disponibles dans sa caisse, elle prévient encore le public que la vente en sera opérée au prix de cinq francs chacune, et toujours au profit des réfugiés, par les soins de M. Godemard, bibliothécaire-archiviste de la mairie de Lyon, auquel le dépôt vient d'en être confié. »

---

Au moment de mettre sous presse la dernière feuille de la *Revue*, nous recevons à propos de l'article intitulé : *Fragment pour servir à l'histoire de Lyon pendant les événements d'Avril*, la lettre suivante, à laquelle nous sommes invités de donner de la publicité.

MONSIEUR,

Un de mes confrères, M. le docteur M...., m'exprimait ce matin son étonnement de ce que dans ma notice sur les *Événements d'Avril*, je n'avais pas fait une mention honorable de MM. les médecins de l'Hôtel-Dieu, qui comme tous les employés de ce vaste établissement, ont fait, pendant ces malheureuses journées, tout ce qu'il était humainement possible de faire pour le service des pauvres. Je m'empresse, puisqu'il en est temps encore, de remplir cette lacune qui a été remarquée; MM. les médecins de l'Hôtel-Dieu ont, en effet, dans ces circonstances douloureuses dont j'ai essayé de retracer quelques traits, donné des preuves d'un zèle et d'un courage dignes d'éloge, en se rendant de leur domicile à l'Hôtel-Dieu pour y visiter leurs malades toutes les fois que des obstacles matériels tout-à-fait insurmontables ne les en ont pas empêchés.

Agréé, etc.

P.

Lyon, le 25 avril 1836.